



Fiche descriptive Ramsar

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 janvier 2005

Côte d'Ivoire

Parc National d'Azagny



Date d'inscription	27 février 1996
Site numéro	790
Coordonnées	05°12'45"N 04°52'19"W
Superficie	19 400,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Parc National D'AZAGNY est une zone du littoral reliée à la terre ferme sur sa bordure Nord. Il renferme divers types d'habitats, notamment des écosystèmes littoraux et lagunaires, des écosystèmes de terre ferme de type forêts, savanes. On y trouve des marécages, des mangroves ainsi que de petites îles.

L'avantage de ce site résulte du fait que de 1960 à 1981, il a bénéficié d'un statut dit « Réserve Partielle de Faune » qui a puissamment contribué à la luxuriance de la faune. Depuis 1981, il bénéficie du statut de Parc National et est exclusivement réservé à la conservation, à l'éducation et au tourisme. C'est la première zone humide à bénéficier d'un statut de protection sur toute l'étendue de sa surface.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Gboméné Lohoué Lucas
Institution/agence	DIRECTION DE LA FAUNE ET DES RESSOURCES CYNEGETIQUES
Adresse postale	BPV 178 ABIDJAN 01
Courriel	dfrminef@yahoo.fr
Téléphone	+225 20 21 07 00
Fax	+225 20 21 09 90

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2004
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Parc National d'Azagny
---	------------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Situé dans le secteur du littoral, à une centaine de kilomètres à l'ouest de la ville d'Abidjan, le Parc National d'Azagny est une presqu'île délimitée par le fleuve Bandama à l'ouest, le canal d'Azagny au sud, la lagune Ebrié à l'est et le pays rural de Tieviéssou au nord. Le site se trouve entre les coordonnées géographiques suivantes : 5°14 et 5°31 de latitude nord et 4°76 et 5°01 de longitude ouest. Au niveau territorial, la situation du parc reste liée à celle de la sous-préfecture de Grand-Lahou. De par la situation du département de Grand-Lahou, le parc se trouve rattaché à la région des Grands Ponts. Au niveau administratif, le parc est à cheval sur les départements et sous-préfectures de Jacqueville et de Grand-Lahou. Concernant l'entité "Parc National d'Azagny", le département de Grand-Lahou englobe l'essentiel de sa superficie. Seule la zone périphérique (riveraine) Est, à travers les terroirs des villages de Gbeyo (ou Gboyo) et Irobo, est rattachée au département de Jacqueville. L'accès à l'entrée principale du parc se fait par Irobo, localité distante de 23 km de Grand-Lahou, ville abritant le Secteur Azagny. En partant de la ville de Grand-Lahou, le parc est accessible à 2 km de route sur « la côtière » après le pont sur le fleuve Bandama. Les autres centres urbains à proximité du parc sont Abidjan et Dabou, respectivement à 120 km et 75 km.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Région des Grands Ponts
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Grand Lahou

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

FDR pour le Site n° 790, Parc National d'Azagny, Côte d'Ivoire

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Ecosystème forestier de haute Guinée.
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Parc National d'AZAGNY doit son originalité à son régime hydrologique : la zone humide en secteur littoral est en grande partie constituée d'eau douce.
Les inondations du bassin qui occupent le sud du parc sont dues à la collecte des eaux des affluents septentrionaux et de celles du fleuve Bandama qui parcourt la limite Ouest du Parc.
- Exemples uniques de types de zones humides naturelles
La dépression marécageuse atténue les inondations et la maîtrise des crues à travers son rôle de bassin de collecte pour les affluents septentrionaux et les précipitations en général.
Les lagunes (Tiagba, Mackey, Tadjou, Noumouzou) se trouvant tout le long du littoral et reliées à la lagune Ebrié par le canal d'Azagny favorisent les écosystèmes de mangroves. Cette végétation typique, par l'action de ses racines échasses (Rhizophora) et pneumatophores (Avicennia), arrête les alluvions et les débris charriés par les échanges d'eau entre les différents milieux.
Enfin, le fleuve Bandama, navigable en toute saison, se jette dans l'océan Atlantique et crée dans la zone maritime, la jonction fleuve - lagune - mer, unique en Côte-d'Ivoire.

Elle abrite la tourbe de mousse (Sphagnum albicans), phénomène presque unique dans les zones pré - forestières hydrophiles des bas fonds de l'Afrique tropicale
- Exemple rare de types de zones humides naturelles
Elle présente une savane prélagunaire qui présente tantôt un faciès sec à palmier rônier ou à Phoenix reclinata sur terre ferme, tantôt un faciès humide dominé par Echinochloa pyramidalis et Mariscus ligularis dans les milieux inondés

Autres services écosystémiques fournis

Les services socioculturels tels que son potentiel récréatif, touristique et éducatif. A cela, s'ajoute des services de régulation tels que la régulation du climat local, la fertilité des sols...

Autres raisons

Valeur esthétique du paysage

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Formations végétales

Le parc national d'Azagny contient environ 134 espèces appartenant à 113 genres de la flore de la Haute Guinée. Les différents types de formations végétales du parc national d'Azagny sont caractérisés par les espèces dominantes suivantes :

- savanes côtières sèches à peuplements boisés de *Borassus aethiopicum*, *Phoenix reclinata* et une strate de graminées dominée par *Imperata cylindrica* ;
- savanes côtières humides avec une strate herbeuse à dominance *Echinochloa pyramidalis* et parfois des peuplements boisés de *Nauclea latifolia* ;
- marécages à *Raphia palmae*, *Nymphaea lotus*, *Urticularia andogensis*, *Syzgium guineense* var. *littorale* et *Pandanus candelabrum* ;
- fourrés forestiers dominés par *Chrysobalanus orbicularis*, *C. ellipticus*, *Drepanocarpus lunatus*, *Calamus deeratus*, *Elaeis guineensis*, *Anthocleista nobilis*, *Macaranga spinosa*, *Alchornea cordifolia*, *Harungana madagascariensis*.
- forêt dense primaire dominée par *Nauclea diderrichii*, *Berlinia occidentalis*, *Strombosia pustulata*, *Scottellia klaineana*, *Lovoa trichilioides*, *Gilbertiodendron taiense*, *Discoglypsemna caloneura*, *Parinari excelsa*, *Guarea cedrata*, *Nesogordonia papaverifera*, *Erythroleum ivorensis*, *Thieghemella heckelii*, *Klainedoxa gabonensis*, *Lannea welwitschii*, *Tarrieta utilis* ;
- forêt secondaire avec des espèces dominantes comme *Musanga cercropioides*, *Anthocleista nobilis*, *Ceiba pentandra* ;
- forêt marécageuse dominée par des espèces comme *Ficus congensis*, *Mitragyna ciliata*, *Uapaca paludosa*, *Raphia hookeri*, *Lophira alata*, *Chrysobalanus ellipticus* et *Calamus deeratus* ;
- mangroves dominées par *Rhizophora racemosa*, *Avicennia germinans*, *Acrostichum aureum*, *Nymphaea lotus*, *N. rufescens*, *Echinochloa pyramidalis*, *Pistia stratiotes* et *Sphagnum albicans*.

Justification

Espèces Animales

Le parc national d'Azagny renferme une variété d'espèces de faunes spécifiques du domaine forestier guinéen. Il a pendant longtemps servi de refuge à de nombreuses espèces animales dont les éléphants, les hippopotames nains, les buffles, le lamantin ouest africain et les primates, dans une région à forte pression anthropique. Des données d'inventaires réalisées depuis 2005 ont permis d'avoir une idée du statut de conservation relatif des mammifères, des reptiles et des oiseaux du parc national d'Azagny.

Espèces menacées d'extinction

- l'éléphant de forêt (*Loxodonta africana cyclotis*) ;
- le chimpanzé (*Pan troglodytes verus*) ;
- le cercocèbe couronné (*Cercocebus atys lunulatus*), espèce rare ;
- le crocodile de forêt (*Osteolaemus tetraspis*) ;
- le crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*) ;
- l'hippopotame pygmée (*Choeropsis liberiensis*), endémique de l'ouest africain, est encore représenté dans le parc mais avec un effectif très réduit.

Espèces vulnérables

- le buffle (*Syncerus caffer nanus*) ;
- le potamochère (*Potamocheirus porcus*) ;
- le lamantin ouest africain (*Trichechus senegalensis*) ;

Les reptiles sont également représentés dans le parc, mais font l'objet de prédation car alimentant un réseau commerc

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

















Le site du Parc National d'Azagny est limité par trois unités hydrologiques qui sont le canal artificiel d'Azagny, la lagune Ebrié et le fleuve Bandama. Les zones adjacentes de ces eaux constituant les limites du parc d'Azagny, sont les lieux de frayères de poissons.

La présence d'une légère salinité dans les eaux gouverne les mangroves rencontrées par endroits dans le parc. Les racines échasses des palétuviers créent un environnement propice qui entretient des points de frayère et d'alevinage des poissons.

La dépression marécageuse constitue à elle seule une zone d'alevinage et de frayère considérable pour les poissons séjournant dans ce site et notamment pour *Ethmalosa fimbriata*, *Alestes longipinnis*, *Chrysichthys nigrodigitatus*, *Sarotherodon melanotheron*, *Periophthalmus papilio*, *Tilapia guineensis*, *Hemichromis fasciatus*, *Clarias ebiensis*, *Callinectes amnicola*, Etc.

Le littoral du Parc National d'Azagny est un lieu de refuge et de migration des immenses bandes de poissons chassés au large de Jacqueline par la pollution et la pêche tout azimut.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Borassus aethiopum</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge
<i>Calamus deerratus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Ceiba pentandra</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Discoglypema caloneura</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Loudeia phragmitoides</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge
<i>Macaranga barteri</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Macaranga hurifolia</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Mitragyna ledermannii</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Musanga cecropioides</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Neurotheca loeseloides</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge
<i>Raphia hookeri</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Rhizophora racemosa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Rhytachne rattboelliioides</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge
<i>Uapaca mole</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

Populations végétales importantes pour le maintien de la diversité biologique. Plusieurs espèces végétales sont importantes pour la survie des populations animales. Le rôle précis de quelques unes pour le maintien des populations d'oiseaux est connu. C'est par exemple le cas pour *Musanga cecropioides*, *Macaranga barteri*, *Discoglypema caloneura*, *Alchornea cordifolia*, etc.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère			Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5								
Oiseaux																
CHORDATA/ AVES	<i>Ardea cinerea cinerea</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de nidification
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Bubulcus ibis</i>	Cattle Egret; Western Cattle Egret	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de nidification
CHORDATA/ AVES	<i>Egretta garzetta</i>	Little Egret	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de nidification
CHORDATA/ AVES	<i>Falco peregrinus</i>	Peregrine Falcon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Black-crowned Night Heron; Black-crowned Night-Heron	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de relais et repos
Poissons, mollusques et crustacés																
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Brycinus longipinnis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ARTHROPODA/ MALACOSTRACA	<i>Callinectes amnicola</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Chrysichthys nigrodigitatus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Clarias ebriensis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Ethmalosa fimbriata</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Hemichromis fasciatus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Periophthalmus barbarus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Sarotherodon melanotheron</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Tilapia guineensis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Caretta caretta</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Cercopithecus diana</i>	Diana Monkey	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Chelonia mydas</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		EN 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Colobus polykomos</i>	King Colobus	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Crocodylus niloticus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Dermochelys coriacea</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Lieu de ponte
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Eretmochelys imbricata</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				CR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Hippopotamus amphibius</i>	hippopotamus	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Kinixys homeana</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Lepidochelys olivacea</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Lieu de ponte
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Loxodonta africana</i>	African Bush Elephant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Osteolaemus tetraspis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Pan troglodytes</i>	Common Chimpanzee; Chimpanzee	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Panthera pardus</i>	Leopard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Trichechus senegalensis</i>	African Manatee	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Le site du Parc National d'Azagny est limité par trois unités hydrologiques qui sont le canal artificiel d'Azagny, la lagune Ebré et le fleuve Bandama. Les zones adjacentes de ces eaux constituant les limites du parc d'Azagny, sont les lieux de frayères de poissons. La présence d'une légère salinité dans les eaux gouverne les mangroves rencontrées par endroits dans le parc. Les racines échasses des palétuviers créent un environnement propice qui entretient des points de frayère et d'alevinage des poissons.

Le littoral du Parc National d'Azagny est un lieu de refuge et de migration des immenses bandes de poissons chassés au large de Jacquville par la pollution et la pêche tout azimut.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
- Prairies	<input checked="" type="checkbox"/>	Elle abrite la tourbe de mousse (<i>Sphagnum albicans</i>), phénomène presque unique dans les zones pré-forestières hydrophiles des bas-fonds de l'Afrique tropicale	Exemple unique de type de zone humide naturelle
- Forêts	<input checked="" type="checkbox"/>	Ces forêts constituent parfois de véritables îles dans le nord de la zone marécageuse, s'élevant à 30-40 m au-dessus des marécages	Habitat pour l'éléphant de forêt. Présence d'essences vulnérables telle que le <i>Nauclea diderrichii</i> (Acajou)
- Savanes pré-lagunaires	<input checked="" type="checkbox"/>	Elle présente une savane prélagunaire qui présente tantôt un faciès sec à palmier rônier ou à <i>Phoenix reclinata</i> sur terre ferme, tantôt un faciès humide dominé par <i>Echinochloa pyramidalis</i> et <i>Mariscus ligularis</i> dans les milieux inondés.	Exemple rare de types de zones humides naturelles
- Mangroves	<input checked="" type="checkbox"/>	Elles sont caractérisées par les peuplements de palétuviers <i>Rhizophora racemosa</i> et <i>Avicennia africana</i> dans lesquels apparaissent <i>Dalbergia ecastaphyllum</i> , <i>Hibiscus tiliaceus</i> , <i>Drepanocarpus lunatus</i> , <i>Acrostichum aureum</i>	Quelques espèces de la flore sont menacées de disparition sur le territoire ivoirien. Au nombre de celles qui sont d'importance pour le fonctionnement des mangroves, on a <i>Conocarpus erectus</i>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le parc national d'Azagny se trouve dans le secteur ombrophile du domaine guinéen. Il est caractérisé par des forêts sempervirentes à plusieurs strates, des forêts denses semi-décidues et des savanes côtières. Le site contient environ 134 espèces appartenant à 113 genres de la flore de la Haute Guinée (Ramsar, 2005). Les différents types de formations végétales du parc national d'Azagny sont caractérisés par les espèces dominantes suivantes :

- savanes côtières sèches à peuplements boisés de *Borassus aethiopicum*, *Phoenix reclinata* et une strate de graminées dominée par *Imperata Cylindrica* ;
- savanes côtières humides avec une strate herbeuse à dominance *Echinochloa pyramidalis* et parfois des peuplements boisés de *Nauclea latifolia* ;
- marécages à *Raphia Palma-pinus*, *Nymphaea lotus*, *Urticularia andogensis*, *Syzygium guineense* var. littorale et *Pandanus candelabrum* ;
- fourrés forestiers dominés par *Chrysobalanus orbicularis*, *C. ellipticus*, *Drepanocarpus lunatus*, *Calamus deeratus*, *Elaeis guineensis*, *Anthocleista nobilis*, *Macaranga spinosa*, *Alchornea cordifolia*, *Harungana madagascariensis*.
- forêt dense primaire dominée par *Nauclea diderrichii*, *Berlinia occidentalis*, *Strombosia pustulata*, *Scottellia klaineana*, *Lovoa trichilioides*, *Gilbertiodendron taiense*, *Discoglyprena caloneura*, *Parinari excelsa*, *Guarea cedrata*, *Nesogordonia papaverifera*, *Erythroleum ivorensis*, *Thiagemella heckelii*, *Klainedoxa gabonensis*, *Lannea welwitschii*, *Tarrieta utilis* ;
- forêt secondaire avec des espèces dominantes comme *Musanga cercropioides*, *Anthocleista nobilis*, *Ceiba pentandra* ;
- forêt marécageuse dominée par des espèces comme *Ficus congensis*, *Mitragyna ciliata*, *Uapaca paludosa*, *Raphia hookeri*, *Lophira alata*, *Chrysobalanus ellipticus* et *Calamus deeratus* ;
- mangroves dominées par *Rhizophora racemosa*, *Avicennia germinans*, *Acrostichum aurem*, *Nymphaea lotus*, *N. rufescens*, *Echinochloa pyramidalis*, *Pistia stratiotes* et *Sphagnum albicans* ;
- plantations abandonnées avec comme espèces *Coffea canephora*, *Theobroma cacao*, *Cocos nucifera* et *Hevea brasiliensis*.

Le parc national d'Azagny ne connaît pas pour l'instant une perturbation majeure (fragmentation et destruction importante de l'habitat) des formations végétales, pouvant entraîner un déséquilibre entre les ressources naturelles.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
I: Zones humides boisées intertidales		1		Rare
J: Lagunes côtières saumâtres/salées	Lagune Tagba et Lagune Ebré	0		Rare

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/mares salins/saumâtres/alcalins saisonniers/intermittents		1		Unique
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/mares d'eau douce permanents		2		Rare
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres		3		Unique

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles	Canal d'Azagny situé dans le sud du Parc national	0		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Avicennia germinans</i>	Mangrove	

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition / endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Hexaprotodon liberiensis</i>					menacée d'extinction
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Neotragus pygmaeus</i>					Vulnérable
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Procolobus verus</i>					Vulnérable

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
A Climat tropical humide	Am: Tropical de mousson (Brève saison sèche; fortes pluies de mousson les autres mois)

La marée haute crée un reflux d'eau douce qui envahissent le canal et rend impraticable la navigation et l'activité de pêche, également une dispersion des poissons. L'inondation provoque une migration des animaux vers le nord du site.
 - L'urbanisation reste anarchique avec prolifération des habitats et établissements humains de type traditionnel.
 La pluviométrie moyenne annuelle est 1664 mm et la température moyenne annuelle 27,5°C avec le moyen minimal de 27°C et le moyen maximal de 28°C. L'hygrométrie moy

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

- Lagune de Grand Lahou et Lagune Ebrié ;
 - Fleuve Bandama ;
 - Océan Atlantique.

4.4.3 - Sol

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

D'une manière générale, les sols du parc national d'Azagny sont argilo sableux et silico-argileux. Au Nord, sur sables tertiaires, on rencontre des sols ferrallitiques fortement désaturés, du groupe appauvri remanié. Ces sols sont formés de dépôts détritiques, non fossilifères comprenant des lentilles d'argile et quelques éléments grossiers. L'horizon humifère est peu épais, sableux grossier, particulaire et poreux. Plus au sud ; on rencontre plutôt des alluvions et accumulations organiques, des sols hydro- morphes organiques, du type sol humique à gley à anmoor acide (l'humus hydromorphe évolue vers un type semi-tourbeux).

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Eau marine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau essentiellement stables	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Les inondations du bassin qui occupe le sud du parc sont dues à la collecte des eaux des affluents septentrionaux et de celles du fleuve Bandama qui parcourt la limite Ouest du Parc.
 La dépression marécageuse atténue les inondations et la maîtrise des crues à travers son rôle de bassin de collecte pour les affluents septentrionaux et les précipitations en général.
 La présence de la lagune de Grand Lahou à la limite Sud-Ouest et de l'eau saumâtre le long du canal et aux extrémités sud-est situées entre le canal et la lagune Ebrié, favorise les écosystèmes de mangroves. Cette végétation typique, par l'action de ses racines échasses (Rhizophora) et pneumatophores (Avicennia), arrête les alluvions et les débris charriés par les échanges d'eau entre les différents milieux.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une accréation ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Le parc repose sur des sédiments côtiers du Quaternaire et des sédiments sableux et argileux du Tertiaire. Le sol du Parc National d'AZAGNY est de type ferrallitique fortement désaltéré sous l'action des fortes pluies.
 Ces endroits renferment des matériaux argilo-sableux, des gravillons, des cuirasses et des grès. Les zones marécageuses ont un sol hydromorphe organique avec une grande capacité de rétention.

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0.5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il ya une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

La mauvaise utilisation des pesticides et engrais et le ruissellement pluvial contribuent à la pollution des eaux de surfaces, des marécages et des mangroves.
 La pollution de la plage par les hydrocarbures suite aux fuites des oléoducs va en s'accroissant et on note par endroits des concentrations de l'ordre de 70 g / m2 d'huile sur les plages.
 L'exploitation forestière, le braconnage et souvent la surpêche des stocks de poissons constituent des facteurs dont les effets sont observables : La diminution de la diversité animale du fait du braconnage n'est pas unique sur le littoral du Parc National d'Azagny mais plutôt une caractéristique générale des écosystèmes côtiers ivoirien. L'exploitation forestière (bois d'œuvre, bois de service) fragmente les habitats jusque-là restés relativement homogènes.
 La croissance démographique en général et de la main d'œuvre agricole en particulier, a contribué à la réduction des effectifs de faune.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Matériel génétique	Espèces ornementales (vivantes et mortes)	Élevé

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Élevé
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	non applicable au site

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Élevé

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	Élevé
Pollinisation	Soutien pour les pollinisateurs	Élevé

Dans le site:

En dehors du site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

- La population autochtone effectue au sein des zones humides des cérémonies rituelles d'adoration des génies de l'eau, cérémonies de conjuration de mauvais sort.
- La cueillette ou le ramassage de matériaux végétal et animal pour la confection des amulettes.
- Les baptêmes religieux et retraites spirituelles (l'Eglise Papa Nouveau).
- Approvisionnement en eau de ménage
- Ramassage de bois de chauffe et de service
- Site exceptionnel pour l'observation des oiseaux
- terrain propice pour l'éducation environnementale
- Site exceptionnel pour l'observation des oiseaux.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

- La population autochtone effectue au sein ou à la périphérie de la zone humide des cérémonies rituelles (adoration du génie de l'eau, de crocodile, cérémonies de conjuration de mauvais sorts, etc.) ;
- Les baptêmes religieux et retraites spirituelles (l'Eglise Papa Nouveau)

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre propriété publique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Coopératif/ collectif (p. ex., coopérative d'agriculteurs)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisme/ organisation religieux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/ droits coutumiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Parc National d'AZAGNY fait partie du domaine public inaliénable de l'Etat, depuis son classement en 1960 comme réserve de faune et en 1981 comme parc national par Décret n°81-218 du 04/04/1981. Ces dispositions sont renforcées par la loi n°2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et des réserves naturelles. Ces aires protégées sont sous la tutelle du Ministère de la salubrité de l'Environnement et du Développement Durable (MINSÉDD).

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR)

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Capitaine WAMIEN Binger (Chef Secteur du Parc National d'Azagny).

Adresse postale:

06 BP 426 Abidjan 06 Côte d'Ivoire

Adresse de courriel:

binger.wamien@oipr.ci

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Tourisme et zones de loisirs	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Développement non précisé	Impact moyen	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Canalisation et régulation des cours d'eau	Impact élevé	Impact élevé	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	impact inconnu	impact inconnu	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	impact inconnu	impact inconnu	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Prélèvement de plantes terrestres	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Faible impact	impact inconnu	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Non précisé/autres	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Dérèglement/changement d'affectation des sols	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Non précisé	impact inconnu	impact inconnu	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Phénomènes géologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	impact inconnu	impact inconnu	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Déplacement et modification de l'habitat	Impact élevé	Impact élevé	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

a) dans le site Ramsar:

Défrichements : Quelques défrichements illicites ont, dans le passé, conduit à la formation de végétations secondaires.

Braconnages : Le braconnage représente une menace importante pour la faune forestière et la faune caractéristique des zones lagunaires (lamantin).

Feux de brousse : Les feux de brousse occasionnent d'importants dégâts dans les formations naturelles, qui s'étendent au-delà des savanes lors des années à saison sèche bien marquée : destruction ou dégradation des forêts et des peuplements de Pandanus.

Espèces introduites : Un lâcher de chimpanzés en provenance du zoo d'Abidjan a été effectué il y a quelques années. Par la suite, quelques hippopotames nains, quelques lamantins et une cinquantaine de crocodiles tous provenant du zoo d'Abidjan ont été introduits dans le parc, en coopération avec la société zoologique de New York. Des colliers émetteurs permettent le suivi de ces espèces transplantées. Cette opération se justifiait par la tendance à la baisse des populations du parc en ces espèces.

Le secteur côtier est en voie d'érosion à la limite Sud du Parc National d'Azagny. Les effets des grosses houles survenues au niveau de l'embouchure à Grand Lahou le 20 Juillet 1990 et en Mars 1997 ont occasionnées un recul atteignant une cinquantaine de mètre par endroits. L'impact de ces événements sur le milieu et les ressources n'a pas encore été pleinement mesuré.

c) dans la région voisine:

Le développement agro – industriel : De grands blocs de palmiers, de cocotiers et d'hévéa occupent la zone tout autour du Parc. La mauvaise utilisation des pesticides et engrais et le ruissellement pluvial contribuent à la pollution des eaux de surfaces, des marécages et des mangroves.

La pollution de la plage par les hydrocarbures suite aux fuites des oléoducs va en s'accroissant et on note par endroits des concentrations de l'ordre de 70 g / m² d'huile sur les plages.

L'exploitation forestière, le braconnage et souvent la surpêche des stocks de poissons constituent des facteurs dont les effets sont observables : La diminution de la diversité animale du fait du braconnage n'est pas unique sur le littoral du Parc National d'Azagny mais plutôt une caractéristique générale des écosystèmes côtiers ivoirien. L'exploitation forestière (bois d'œuvre, bois de service) fragmente les habitats jusque-là restés relativement homogènes.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Bien du patrimoine mondial	Site Ramsar Parc National d'Azagny	www.environnement.gouv.ci/pollutec/CTS5%20LD/CTS%205.6.pdf	

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
domaine public	Parc National d'Azagny	http://www.oipr.ci/index.php/res_eau/parcs-nationaux/parc-national-d-azagny	entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Côte d'Ivoire	www.sosforets.ci/pdf/projets/RAPPORT%20FINAL%20KBA.pdf	

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

I Réserve naturelle intégrale

II Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

III Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

IV Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

V Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

VI Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VII Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Recherche	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées

Autre:

Au niveau international, la Côte d'Ivoire est membre de conventions portant sur la conservation et la gestion durable des ressources naturelles. Ce sont notamment les conventions CITES, RAMSAR, CDB, BONN

Au niveau national, un certain nombre de dispositions législatives et juridiques ont été prises aux fins d'assurer la pérennité des ressources naturelles ainsi que des écosystèmes :

Le code de l'Environnement (loi N° 96 – 766 du 03 Octobre 1996) Le code de l'eau promulgué en 2000. Le nouveau code foncier (Loi N° 98 – 750 du 23 Décembre 1998). Les lois sur la faune et la chasse (loi 94-442 du 16/8/94), sur la pêche (loi N° 86-478 du 1er juillet 1986, sur les défrichements, les feux de brousse, la protection des végétaux et l'exploitation forestière.

En plus de ces mesures, Il faut relever qu'au Parc National d'Azagny a très tôt bénéficié d'un statut renforcé de protection. De 1960 à 1981, il a bénéficié d'un statut dit « Réserve Partielle de Faune ». Depuis 1981, il bénéficie du statut de Parc National (Décret N° 81 -218 du 02 Avril 1981) et est exclusivement réservé à la conservation, à l'éducation et au tourisme.

Cependant, des efforts restent à faire pour l'application de ces mesures juridiques et pour la valorisation scientifique et touristique du site.

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Depuis 1979, aucune recherche scientifique approfondie n'a été menée dans le Parc national d'Azagny, à l'exception : d'un dénombrement aérien des éléphants et des buffles réalisé en 1987 ; d'un suivi de la population de lamantins (projet encore en cours) ; une étude sur l'écologie et la biologie des populations d'éléphants. Le suivi des populations de primates dans le parc national d'Azagny est conduit actuellement (an 2005) par WildLife Conservation Society (WCS). Un programme d'éducation et de sensibilisation des populations pour la conservation du Lamantin (*Trichechus senegalensis*) a été réalisé pendant plusieurs années. Entre 1998 et 2001, des sessions de renforcement de capacités à la gestion des zones humides et la conservation des oiseaux d'eau ont été conduites dans certaines zones humides dont Ehotilés – Essouman et Azagny. Des activités d'information et de sensibilisation conjointement entreprises avec la DPN et les riverains ont eu cours entre 1998 et 2003.

URL de la page web liée au site (le cas échéant): www.oipr.ci/images/stories/pdf/depliant_2011_azagny.pdf

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Communautés animales	Appliqué
Oiseaux	Appliqué
Espèces végétales	Appliqué

Un plan d'aménagement, a été mis en œuvre en 1983 et actualisé en 1998. Il n'a pas conduit aux résultats escomptés. En conséquence, la zone humide a fait l'objet de fortes pressions anthropiques depuis la fin du projet IVC 1698.

La création de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR, Etablissement Public National) en juillet 2002, et la mise en œuvre des activités depuis Avril 2004 ont permis une actualisation du plan d'aménagement.

Renforcer les capacités de gestion du secteur du Parc national d'Azagny ;
 Ecodéveloppement rural ;
 Protection, aménagement et valorisation de Parc National;
 Information, éducation et communication ;

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Eldin, M. 1971 : Le milieu naturel de Côte d'Ivoire. Editions ORSTOM

Zerimba, 1975 : Rapport consécutif à un séjour d'étude de six mois dans la Réserve d'Azagny. Minefor-Abidjan- Côte d'Ivoire.

Bouichou A.1978 : Etude géographique de la réserve d'Azagny et de son environnement anthropique. Mémoire de maîtrise- Université de Paris VIII ;

Roth H.H ; 1979 : Etat actuel des parcs nationaux de Comoé et de Taï ainsi que de la réserve d'Azagny et propositions visant à leur conservation et à leur développement aux fins de promotion du tourisme- TOME IV: Réserve d'Azagny. FGU-Kronberg GmbH

AKOI. K. 1982 : Education et sensibilisation des populations pour la conservation du Lamantin ouest africain (*Trichechus senegalensis*) en Côte d'Ivoire. Phase 1. Région des côtières Jacqueline-Fresco, Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales / Wildlife Conservation International-Bronx
N.Y. 10460

Aké, A. L. 1984 : Flore de la Côte d'Ivoire : Etude descriptive et biogéographique, avec quelques notes ethnobotaniques. Thèse, Faculté des Sciences, Abidjan. 6 Fascicules, 1206 pages

COULIBALY, A. 1992 : Rapport annuel 1992. Cellule d'aménagement du Parc national d'Azagny (CAPNA) : MINAGRA, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Egnankou Wadja, M. Nicole, M. et Schmidt, M. (Eds); 1994: A preliminary inventory of coastal wetlands of Côte d'Ivoire. IUCN, Glands, Switzerland ;

Anonyme, 1999. Rapport d'ateliers de renforcement de capacités nationales sur la gestion des zones humides et la conservation des oiseaux d'eau. Ministère de l'Environnement et des Forêts & Wetlands international-AEME

SEKONGO, Z. 2003 : Rapport annuel d'activités 2003. Cellule d'aménagement du Parc national d'Azagny (CAPNA) : MINAGRA, Abidjan, Côte d'Ivoire.

BOMISSO, G., TIA, L.S.M., BEIBRO, Y. H., APKATOU, B., KASSE, B. 2003 : Les Dénombrements des oiseaux d'eau en Côte d'Ivoire, 1999, 2000, 2001. In Dodman, T.& Diagana, C.H, 2003 : Les Dénombrements des oiseaux d'eau en Afrique, 1999,2000,2001. Wetlands international global Series N°.16 Wageningen, The Netherlands.

BOMISSO et Al, (2005) : Fiche descriptive zone humide AZAGNY

LAUGINIE, F., (2007) : Conservation de la nature et aires protégées en Côte d'Ivoire. NEI/Hachette et Afrique Nature, Abidjan, xx + 668 pp

OIPR, () : Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National d'Azagny

IUCN, (1994) : Stratégie de conservation des parcs nationaux de Comoé et Azagny/ Plans de gestion, analyse sociologique, analyse juridique et composante biodiversité

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<1 fichier(s)>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<2 fichier(s)>

v. plan de gestion du site

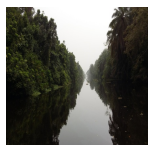
<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

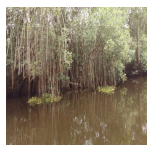
<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

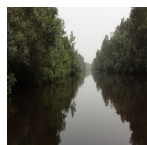
Fournir au moins une photographie du site:



Traversée Parc National d'Azagny (DFRC, 2015)



Mangroves (DFRC, 2017)



Traversée Parc National d'Azagny (DFRC, 2017)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 1996-02-27